

Extrait du site UGTG.org

url :Ã <http://ugtg.org/spip.php?article163>

# **Entreprises de sÃ©curitÃ© : STOP Ã la discrimination**

- ActualitÃ© -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : lundi 3 mars 2008

Mis Ã jour le : jeudi 24 juillet 2008

---

**UGTG.org**

---

**ASI GALERIE HOUELBORG, CLUB MED, DECATHLON, CARREFOUR MILENIS, CARREFOUR DESTRELAND, GO SPORT, CITY SPORT, CLINIQUE DE CHOISY, MR BRICOLAGE**

**Kanmarad, Pâp Gwaloup,**

Depuis le mois de Novembre 2007, une employée, mère de famille, a été licenciée sans motif valable.

[ {JPEG}]

En effet, à la demande de son employeur Mr VAUTIER Jean-Marc, Gérant de la Sarl MESP et suite à une enquête non approfondie, le service de la Préfecture, régulant le secteur de la Sécurité, a demandé le licenciement de notre camarade au motif qu'«en 2004 elle aurait fait l'objet d'une garde à vue».

Après plusieurs rencontres avec l'UGTG, la Préfecture a demandé à Mr Jean-Marc VAUTIER de suspendre la procédure de licenciement en l'encontre de Mme PATUROT et d'attendre le résultat de l'enquête demandée par le service de la réglementation.

Malgré cette demande, Mr VAUTIER a procédé au licenciement de notre camarade le 18 Novembre 2007.

Suite aux différentes demandes faites à la Préfecture par notre camarade, un courrier lui a été remis l'autorisant à reprendre son poste, à la date du 18 décembre 2007. Ce même courrier a été transmis à VAUTIER.

Aujourd'hui, malgré plusieurs courriers et rencontres avec le Gérant de la Société MESP, celui-ci refuse catégoriquement de reprendre notre camarade.

Que devons-nous faire contre une direction hostile qui refuse d'obtempérer à une demande expresse de la Préfecture ?

Que devons-nous faire quand une direction scélérate qui fait du chantage à ses salariés en leur demandant de quitter le syndicat UGTG pour ne pas être licenciés ?

Que devons-nous faire quand en moins d'un mois, deux de nos camarades actifs sont licenciés sans motif réel et sérieux, avec la complicité de la Préfecture ?

Que devons-nous faire contre l'arrogance, le mépris et la médisance de ce Jean-Marc VAUTIER ?

**Une seule réponse : la mobilisation sans aucune concession, ni négociation pour anéantir tout banissement.**

**Nous demandons :**

Le laxisme du Service de la réglementation de la Préfecture sur un dossier qu'il a lui-même

## Entreprises de sÃ©curitÃ© : STOP Ã la discrimination

---

crÃ©Ã© de toute piÃ©ce ;

âEurosç La complicitÃ© des clients de Jean-Marc VAUTIER dans leur stratÃ©gie de dÃ©manteler et de bÃ©illonner lâEuros"UGTG au sein de leur entreprise.

Nous :

âEurosç Demandons des comptes au service de la rÃ©glementation de la PrÃ©fecture ;

âEurosç Mettrons tout en Å"uvre par la mobilisation des agents de sÃ©curitÃ© sur tous les sites afin dâEuros"obtenir lâEuros"arrÃªt de toutes les discriminations que nous subissons tous les jours.

âEurosç Mettons en garde tous les clients de Jean-Marc VAUTIER (Mr Bricolage, DÃ©cathlon, Carrefour Destreland et MilÃ©nis, Club Med, Clinique Choisy, Go Sport, City Sport) dans leur volontÃ© dâEuros"Ã©radiquer lâEuros"UGTG au sein de leur entreprise ;

âEurosç Demandons la rÃ©intÃ©gration immÃ©diate de notre Camarade Viviane PATUROT.

**OUWAGAN SÃÆKTÃÆ SÃ0KIRITÃ0 AN APWOCHâEuros! SA I PRI PRAN**

**RÃÆSPÃÆ Ã0 DIGNITÃ0 POU AJAN SÃ0KIRITÃ0**

Pointe Ã pitre le 03 mars 2008

SÃÆKTÃÆ SÃ0KIRITÃ0 UGTG